



联合国
粮食及
农业组织

FOOD AND
AGRICULTURE
ORGANIZATION
OF THE
UNITED NATIONS

ORGANISATION
DES NATIONS
UNIES POUR
L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANIZACION
DE LAS NACIONES
UNIDAS PARA
LA AGRICULTURA
Y LA ALIMENTACION

منظمة
الأمم
المتحدة
للزراعة
والغذاء

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy

Facsimile: +39 0657053152

Telephone: +39 0657051

Message de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

13^{ème} Journée internationale des coopératives – 7 juillet 2007

“Valeurs et principes des coopératives pour une responsabilité sociale des entreprises »

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) constitue, pour les coopératives, une approche prometteuse, qui les aidera à réduire la pauvreté, à renforcer le pouvoir de négociation des producteurs ruraux et à apporter des emplois et des avantages à plus de 800 millions de personnes à travers le monde. Le concept de RSE s'est renforcé au cours des dernières années. On peut dire d'une coopérative qu'elle s'engage dans une démarche de responsabilité sociale d'entreprise dès lors que ses décisions prennent en compte les conséquences sociales et environnementales à court et à long terme pour ses membres, ses clients, ses employés et ses communautés, plutôt que de se baser sur une logique purement financière, privilégiant les profits ou les dividendes. Les éléments qui constituent le cœur de ce concept ne sont pas nouveaux ; ils sont appliqués avec succès par de nombreuses organisations du mouvement coopératif depuis plus de 150 ans. Les coopératives peuvent, sur une base volontaire, intégrer des préoccupations sociales, économiques et environnementales à leur fonctionnement économique, aux prises de décisions de leurs membres et à leurs relations avec d'autres acteurs.

De nombreuses coopératives partagent les mêmes valeurs, à savoir l'auto assistance, l'auto responsabilité, l'équité, l'égalité et la solidarité. Ces valeurs sont mises en pratique à travers des principes comme l'autonomie, l'indépendance, l'adhésion volontaire et ouverte, le contrôle démocratique par les membres, la participation économique des membres, l'éducation, les opportunités d'apprentissage et d'information au bénéfice des membres et des employés, la gestion responsable et transparente, la coopération avec d'autres coopératives, le travail en réseaux et la prise en compte des communautés. En adoptant ces valeurs et ces principes, de nombreuses coopératives ont depuis longtemps mis la RSE au cœur de leur fonctionnement économique.

Certaines coopératives peuvent manifester leur responsabilité sociale d'entreprise par un fonctionnement responsable et transparent ou en allant volontairement au-delà des prescriptions et obligations légales qu'elles doivent à leurs fournisseurs et aux autres acteurs concernés, en termes d'engagement, de soutien et de prise en compte de leurs contraintes. D'autres coopératives montrent leur engagement dans la responsabilité sociale d'entreprise en soutenant les bonnes pratiques agricoles (BPA), la gestion durable de la foresterie communautaire, les pratiques responsables de la pêche, la protection intégrée (PI), les programmes équitables d'éducation, d'épargne et de crédit, l'équité dans l'emploi, la gestion intégrée des sols et de l'eau, les programmes régionaux de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté, la promotion des moyens d'existence pour les groupes défavorisés, la commercialisation et l'étiquetage équitables des aliments naturels et des produits chimiques non toxiques, l'agriculture biologique, la réhabilitation post-catastrophe, les énergies renouvelables à l'échelle communautaire, les campagnes de sensibilisation sur le travail des enfants et la promotion des droits de l'homme et du travail

La FAO souhaite, à cette occasion, saluer l'action des coopératives agricoles – et autres qu'agricoles – qui ont consenti des efforts spécifiques pour aller au-delà de leurs propres objectifs économiques et atteindre d'autres objectifs, qu'elles se sont volontairement fixés, en termes de progrès social et de préoccupation environnementale. A cet égard, La FAO voudrait inviter ses Etats membres, l'ensemble des petits et moyens entrepreneurs ruraux à travers le monde, ainsi que certaines grandes initiatives planétaires, comme le Pacte mondial, à renforcer leur dialogue et leur coopération avec toutes ces coopératives, qui ont montré qu'elles pouvaient être des centres d'excellence en matière de RSE.